
L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE, LE VENDREDI 15 DECEMBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 décembre 1995, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoints, MM. DOUCHE, BOUVIER, WEHRUNG, Maires-Délégués, MM. PEUREUX, Patrick GALLISSOT THOMASSIN, BREGERE, HERBERT, COUVREUX, ANDRE, RAGUET, MMES ROBIN, BROCHOT, Mlle DIOT, Conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures cinq minutes.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 1995.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Approbation des Budgets Supplémentaires - Exercice 1995 -
Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Approbation du Programme d'Investissement Communal 1996. Demande d'aides.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Approbation du montant des indemnités des Maires et Adjoints.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Approbation du projet de convention relative à l'aménagement et l'entretien du site de la Tuffière.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Modification de la délibération n°95-36 du 4 juillet 1995 relative à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale. Syndicat d'Electrification de la Région Langroise. M. René Jacquinet.
Adopté par 7 voix POUR et 12 ABSTENTIONS.

N°6 Approbation de la mise en place d'un chantier de jeunes bénévoles. Désignation de l'Association "Foyer Rural" en qualité de maître d'oeuvre.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°7 Approbation des conventions d'entretien annuel des chauffages de l'église, de la Mairie et du Groupe Scolaire de Rolampont.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°8 Rejet du projet de convention de mise à disposition de deux plans de rue publicitaires.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°9 Approbation du principe d'un projet de lagunage sur les Communes Associées de Lannes et Charmoilles.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°10 Demande de classement de l'église de Rolampont.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°11 Convention DBA Automobiles. Fin de bail.
Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 15 DECEMBRE 1995 A VINGT DEUX HEURES CINQUANTE CINQ MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT